

Préconisations de mesures sanitaires en période de COVID-19

Assistant(es) maternels(les) exerçant à domicile ou en MAM

★ Les gestes barrières

Hygiène respiratoire :

Servez-vous de mouchoirs jetables.
Toussez et éternuez dans votre coude.
Jetez les mouchoirs dans une poubelle avec couvercle.

Distanciation : il s'agit d'être attentif à respecter autant que possible la distanciation (1 m) entre les personnes, même si cela est plus compliqué avec des tout petits.

Le gel hydro-alcoolique : chez l'adulte, peut s'utiliser en alternance avec le lavage des mains ou après un lavage de mains, pour autant il doit être utilisé sur des mains sèches, non souillées.

Le port des gants peut s'avérer être une protection supplémentaire au moment des changes, mais ils ne sont pas obligatoires, il vaut mieux un bon lavage de mains que d'oublier de jeter les gants entre chaque change ! S'ils sont mal utilisés, ils peuvent avoir un effet inverse contaminant.

Hygiène des mains :

La durée d'un lavage de mains efficace est de 30 secondes à l'eau courante et au savon.

Il est à réaliser :

- Après chaque accueil et départ
- Avant et après chaque soin (changes, soins du nez, yeux, visage)
- Avant et après chaque repas ou contact avec des aliments
- Avant et après avoir accompagné un enfant au pot ou aux toilettes
- Avant et après être allé(e) vous-même aux toilettes
- Après s'être mouché ou avoir toussé, éternué

Pour les enfants, autant que possible, le lavage de mains doit être pratiqué :

- A l'arrivée de l'enfant
- Avant et après les repas
- Avant et après chaque sieste
- Avant et après les toilettes ou le pot

Essuyez-leur les mains, de préférence, avec un papier à usage unique.

Vous pouvez accompagner ce temps d'une comptine cela devient une activité.

Le port du masque non sanitaire homologué :

pour les professionnels de la petite enfance, il n'est pas obligatoire à domicile mais recommandé, la distanciation n'étant pas possible avec les enfants, par contre il complète les gestes barrières mais ne les remplace pas.

Il vous est particulièrement recommandé de porter un masque pendant les temps de transmissions avec les parents (matin et soir), pour un change, un câlin pour consoler un enfant qui pleure, pour donner un biberon, et réaliser tout soin de proximité aux enfants.

En MAM le port du masque est nécessaire pour les assistants (es) maternels(les) du fait de la présence simultanée de plusieurs adultes. Le port du masque à l'extérieur est recommandé. Le port d'un masque pour les enfants n'est pas indiqué.

Consignes pour le port du masque :

- Se laver les mains ou les passer au gel hydro alcoolique avant de mettre le masque et après l'avoir enlevé.
- Prendre le masque par les élastiques.
- Appuyer sur la partie haute du masque, au niveau du nez, ce qui permet de le rendre hermétique.
- Une fois en place il doit couvrir le nez et la bouche, il faut éviter de le toucher comme de toucher son visage. Il doit être changé au bout de 4 heures.
- Pour le retirer, le prendre seulement par les élastiques.
- Les masques à usage unique sont jetés de suite dans une poubelle qui ferme.
- Les masques alternatifs en tissu, doivent être lavés à 60° pendant 30 min.
- S'il doit être retiré quelques minutes, la face externe ne doit pas être en contact avec des surfaces qu'il pourrait contaminer.
- En l'enlevant ou en le remettant, ne pas toucher la face externe, le manipuler par les élastiques.

Tenue de l'assistant(e) maternel(le)

Privilégiez des vêtements qui se déboutonnent pour éviter le contact avec le visage quand vous le retirez et changez votre tenue chaque jour (à laver séparément du linge familial).

Vous pouvez également porter une blouse que vous laverez chaque jour, séparément du linge familial.

Il est conseillé de la porter a minima pour les temps de changes.

Il est conseillé de retirer tous les bijoux des mains et poignets et de garder les ongles courts.

Attention tout au long de la journée à ne pas porter vos mains sur votre visage, le nez et la bouche.

Pour les assistants(es) maternels(les) en MAM, il est conseillé d'avoir une tenue spécifique pour la MAM (chaussures y compris), à nettoyer et changer chaque jour. Le lavage se fait si possible à la MAM, sinon veiller à la mettre dans un sac fermé et la laver séparément du linge familial.

Concernant vos conjoints et vos propres enfants :

Ils devront respecter les gestes barrières pendant les temps d'accueil ainsi que la distanciation.

S'ils font une activité avec les enfants accueillis, le port de masque pour les adolescents ainsi que pour les adultes est recommandé.

★ L'accueil des parents et des enfants

Un seul parent doit accompagner son enfant au domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Pour la protection de tous, accueillir l'enfant et son parent **à l'entrée du domicile** (sur le pas-de-porte).

Si le parent devait entrer (pluie...), délimiter au sol (scotch de couleur) un espace à l'entrée que le parent ne devra pas franchir.

Appliquer les gestes barrières : **pas de poignée de mains ni de bise.**

Se tenir à distance du parent (au moins 1 m). Porter un masque.

Limitier les échanges aux besoins de l'enfant (déroulé de la nuit, heure du dernier biberon, heure du retour le soir).

Demander au parent si l'enfant est fiévreux.

Demander aux parents de prendre la température de l'enfant avant de venir. Si l'enfant est fiévreux (> 38°), ne pas l'accueillir et conseiller aux parents de consulter leur médecin traitant.

Eviter de prendre un sac ou effet personnel de l'enfant, prévoir un grand contenant (sac plastique, panier,...) par enfant pour mettre son blouson, ses chaussures,... ; afin d'éviter qu'ils touchent les affaires d'un autre enfant.

Refuser tout jouet de la maison, sauf le doudou, qui doit être lavé régulièrement (au moins 1 fois par semaine). Si l'enfant a deux doudous, il peut être proposé d'en laisser un chez l'assistant(e) maternel(le).

Si l'enfant a une tétine, la laver à son arrivée.

Déchausser l'enfant à son arrivée.

Demander aux parents de fournir des chaussons ou chaussures non portées ou propres, qui resteront au domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Demander un paquet de couches neuf et non ouvert, du matériel pour le change ainsi que suffisamment de vêtements de rechange propres, qui resteront au domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Laisser une boîte de lait et des biberons au domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Les repas fournis par les parents doivent être remis dans une boîte hermétique facilement nettoyable et identifiée au nom de l'enfant.

Au moment du départ de l'enfant avec son parent :

Anticiper la préparation du départ de l'enfant pour le confier à son parent sur le pas-de-porte.

Si besoin d'un échange plus long, proposer un échange téléphonique après le départ des enfants.

★ L'accueil d'un nouvel enfant

Si vous devez rencontrer de nouveaux parents pour la signature d'un contrat, échanger au maximum par téléphone, lors de la rencontre chez l'assistant(e) maternel(le) respecter la distanciation, porter des masques. Concernant la visite des espaces de vie de l'enfant à votre domicile, si le parent est d'accord, montrez lui des photos, la visite se fera plus tard en fonction des recommandations. Si le parent insiste cette visite doit se prévoir, moment propice, protection de chaussures, distanciation, ne rien toucher...

La période d'adaptation sera aussi à organiser au mieux en cette période de crise sanitaire.

★ Les moments clés de la journée :

Pendant la journée :

Avant de s'occuper d'un enfant, se laver systématiquement les mains.

Ne pas embrasser l'enfant et lui expliquer de manière simple et sécurisante pourquoi.

Limiter le portage de l'enfant.

Le temps du repas :

En fonction du logement, du nombre de personnes présentes (conjoint, enfants), adopter de nouvelles règles et conduites, réaliser plusieurs services pour respecter la distanciation à table.

La serviette de table ou bavoir doivent être changés après chaque repas et lavés en machine chaque jour.

Privilégier de donner le repas à bébé depuis le transat.

Le temps de sieste :

Aérer les chambres avant et après la sieste.

Si un lit devait être utilisé par plusieurs enfants dans la semaine selon les jours de présence de chacun, changer la literie et nettoyer les bords du lit avec un produit détergent.

Change de l'enfant :

Utiliser une serviette par enfant et par jour

Changer la serviette de bain quotidiennement, voire plus si elle est souillée.

Le masque et une sur blouse ou blouse peuvent être portés pour prodiguer les soins.

Les couches souillées doivent être jetées dans une poubelle qui ferme bien.

Eveil/jeux/activités :

- Papoter avec bébé depuis le transat ou le tapis d'éveil.
- Lire et chanter des comptines et histoires à juste distance.
- Organiser des espaces de jeux séparés en fonction des âges des enfants.
- Essayer de préserver une distance entre les enfants quand cela est possible.
- Optimiser les espaces extérieurs quand votre logement et le temps le permettent.
- Si possible attribuer des jouets à bébé pour la journée sans les partager avec les autres enfants.
- Retirer les jouets à haut potentiel contaminant (peluches, jouets en bois...)

et tous les jouets qui ne peuvent être lavés.

- Chaque jour, limiter le nombre de jouets mis à disposition des enfants, et changer tous les jours.
- Lors des promenades ou trajets à l'école, éviter tout regroupement. Vous limiterez au maximum les déplacements.
- Pendant ces sorties, il ne sera pas possible de conserver la distance d'un mètre entre les enfants et vous ; il vous est conseillé de porter un masque, et de vous laver les mains et de faire laver les mains aux enfants dès que vous rentrez chez vous.

★ L'entretien du domicile, du matériel, des jouets :

Aérer régulièrement les différentes pièces de votre logement, au moins 10 minutes, plusieurs fois par jour. Vérifier le bon fonctionnement de vos VMC ou de vos dispositifs de ventilation.

Nettoyer tous les jours en fin de journée, lors de l'aération de votre domicile, les espaces communs, sols et surfaces, sans oublier les cuvettes des toilettes, pots individuels, plan de change,...

Eviter l'utilisation de l'aspirateur, mais réaliser un nettoyage humide avec un détergent.

Désinfecter les poignées de portes matin et soir ainsi que les interrupteurs, chasse d'eau, mobilier fréquemment utilisé, rampe d'escalier, etc., en utilisant soit de l'eau de javel diluée (1 litre d'eau de javel à 2.6% + 4 litres d'eau froide) soit un produit virucide répondant à la norme NF 14476 ou encore des lingettes désinfectantes actives contre les virus en référence à la norme NF 14476.

Laver les draps et turbulettes quotidiennement à 60° avec un détergent classique.

Les poussettes, cosy et sièges auto devront rester dehors.

Laver quotidiennement les jouets, de préférence au lave-vaisselle.

Maintenir les poubelles fermées tout au long de la journée.

En MAM, le planning habituel d'entretien des locaux sera à réaménager, le temps dédié à ces tâches va de fait, être augmenté.

★ L'accueil de l'enfant malade :

En cas de symptômes, tels fièvre (plus de 38°), toux et difficultés respiratoires, avertissez immédiatement les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant et contactent leur médecin traitant. Informez les autres parents.

En cas de COVID19 confirmé par un médecin : l'enfant ne sera plus accueilli, les autres parents prévenus. Si vous-même ou l'un des membres de votre famille, présentent des signes évocateurs de COVID19, principalement fièvre et/ou toux, prévenez les parents qui doivent venir chercher leur enfant. Il faut également contacter votre médecin.

En cas de confirmation d'infection au coronavirus, appliquer le protocole de nettoyage des locaux suivant :

Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols.

Les locaux (sols et surfaces) supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet des différentes opérations suivantes :

- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique (UU) imprégné d'un produit détergent ;
- Rincer à l'eau du réseau avec un autre bandeau de lavage à UU ; Laisser sécher ;

Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) avec un bandeau de lavage à UU différent des deux précédents. A défaut d'eau de javel, le produit utilisé devra être virucide selon la norme NF 14476 (en référence à la fiche technique du produit). Tenue de l'assistant(e) maternel(le) : sur blouse à UU (ou blouse lavable à 60°), gants de ménage résistants, lunettes de protection (en cas de risques d'éclaboussures de matières organiques ou chimiques), bottes ou chaussures de travail fermées.

Elimination des bandeaux de lavage dans un sac poubelle fermé, doublé d'un deuxième sac fermé, via les ordures ménagères.

Manipuler le linge de l'enfant contaminé avec soin. Ne pas le serrer contre soi.

Le rouler délicatement et l'amener directement à la machine à laver. Si la machine à laver n'est pas au même niveau du bâtiment ou bien si l'accès à la machine nécessite d'ouvrir manuellement plusieurs portes, mettre le linge dans un sac hydrosoluble (de préférence un sac hydrosoluble à faible température) et le fermer. Mettre le sac directement en machine.

- Température de lavage : au moins 60°C pendant au moins 30 minutes